


AVIS PUBLIC

Lors de l'assemblée ordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Matawinie, tenue le 22 novembre 2023, a été adopté le règlement 236-2023 ayant pour objet de modifier le Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Matawinie afin de modifier diverses dispositions, ce règlement a été approuvé par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation le 12 décembre 2023 et est donc entré en vigueur à cette date.

Copie intégrale de ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la MRC de Matawinie.

Donné à Rawdon, ce huitième jour de janvier deux mille vingt-quatre.

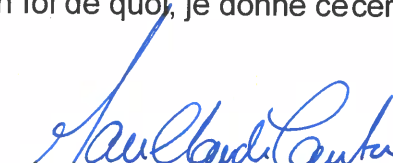


Édith Gravel
Directrice générale et
greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné(e), Marie-Claude Couture, greffier(ère)-trésorier(ère) et directeur(trice) général(e) de la Municipalité de Saint-Côme certifie avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, le 11 janvier 2024, à 10 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 19 janvier 2024.



Signature